



**HAL**  
open science

## La pratique du breton aujourd'hui

François Broudic

► **To cite this version:**

François Broudic. La pratique du breton aujourd'hui . La Bretagne Linguistique, 1, pp.73-80, 1985, 10.4000/lbl.7859 . hal-04563717

**HAL Id: hal-04563717**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-04563717v1>**

Submitted on 30 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



---

# La pratique du breton aujourd'hui : Approche méthodologique des problèmes d'évaluation

*The practice of Breton today: a methodological approach to evaluation problems*

**François Broudic**

---



## Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/7859>

DOI : [10.4000/lbl.7859](https://doi.org/10.4000/lbl.7859)

ISSN : 2727-9383

## Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

## Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1985

Pagination : 73-80

ISSN : 1270-2412

Ce document vous est offert par Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)



## Référence électronique

François Broudic, « La pratique du breton aujourd'hui : Approche méthodologique des problèmes d'évaluation », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 1 | 1985, mis en ligne le 06 janvier 2022, consulté le 30 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/7859> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.7859>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# La pratique du breton aujourd'hui : Approche méthodologique des problèmes d'évaluation

*The practice of Breton today: a methodological approach to evaluation problems*

**François Broudic**

---

- 1 « Quand on songe à l'importance d'une langue, ce qui vient d'abord à l'esprit, c'est certainement le nombre de personnes qui la parlent ». Cette observation de William Mackey s'applique, bien sûr, au breton comme à n'importe quelle langue : l'argument démographique est utilisé, entre autres, explicitement ou implicitement, aussi bien par ses défenseurs que par ses détracteurs. Le besoin d'évaluation ou de quantification est donc bien réel.
- 2 Pour autant, la possibilité de faire référence à des chiffres sûrs, voire incontestables, n'existe guère, en apparence. Il n'est pas d'usage, en France, de poser des questions quant à la pratique linguistique, dans le cadre des recensements généraux de la population. Cette absence de toute question d'ordre linguistique lors des recensements de la population a maintes fois été critiquée : à l'occasion de celui de 1982, des associations de bretonnants ont même lancé, pour ce motif, un mot d'ordre de boycott.
- 3 De fait, si l'on avait cherché à connaître, à l'occasion d'un recensement, le nombre de personnes sachant le breton, nous aurions pu disposer d'un chiffre précis, de la même manière que, par exemple, il est possible de savoir que 32 722 personnes résidant aux U.S.A. déclaraient le breton comme langue maternelle au recensement de 1970. Les réponses à une question analogue, en France même, ne seraient certes pas sans intérêt, et il est à souhaiter qu'elle puisse être posée lors des prochains recensements. L'intérêt, cependant, en serait limité, dans la mesure où il ne donnerait qu'un seul chiffre – ou quelques-uns – n'autorisant pas du même coup une saisie suffisamment détaillée et pertinente de la réalité des pratiques linguistiques. W.F. Mackey l'a également souligné : « venant surtout des recensements décennaux, les statistiques nous

apportent peu d'informations, puisque les renseignements demandés au public se limitent à une ou deux questions simples et forcément ambiguës ».

- 4 En tout état de cause il convient de se référer aux enquêtes ou monographies linguistiques disponibles. En ce qui concerne le breton, plusieurs ont été réalisées depuis une quinzaine d'années. La plupart sont connues. Rappelons-en les résultats principaux, avant de procéder à leur analyse critique.
- 5 1) La monographie linguistique d'une commune rurale du Trégor maritime, Trélévern, est intéressante. Sur 658 personnes enquêtées, 2 % ne font usage que du breton ; la moitié s'exprime en français ou en breton, indifféremment ; 22 % parlent surtout le français, tout en sachant le breton ; 28 % ne savent pas le breton.
- 6 Le pourcentage des bretonnants par rapport au nombre total de personnes dans chaque tranche d'âge est le suivant, comparé à la population totale :

	Bretonnants	Population totale
+ 70 ans	6,5 %	8,8 %
50 – 70 ans	19,7 %	23,4 %
20 – 50 ans	22,3 %	34 %
– 20 ans	3 %	32,9 %
Total.....	51,2 %	99 %

- 7 En fait, parmi les plus de 50 ans, 80 % sont bretonnants ; parmi les 20 – 50 ans, les 2/3 le sont ; parmi les moins de 20 ans, seuls 9 % le sont. En moyenne, la moitié de la population pratique couramment le breton.
- 8 2) Au cours d'un sondage effectué en 1970, la question a été posée à un échantillon représentatif de 835 personnes de plus de 15 ans, résidant dans la région Bretagne, quelle est la langue qu'elles utilisent le plus couramment. 84 % ont répondu que c'était le français, 11 % le breton, 5 % n'ont pas répondu. Il s'agit de la langue utilisée « à la maison ». Cela représente un total de 270 000 personnes pour lesquelles le breton est le moyen principal de communication, soit environ 20 % de la population de la Basse-Bretagne.
- 9 Les autres indications fournies par ce sondage sont les suivantes :
- La pratique du breton est nulle dans l'Ille-et-Vilaine ;
  - Elle augmente avec l'âge : sur toute la Bretagne, 17 % des plus de 50 ans le parlent en famille, 3 % des moins de 25 ans seulement ;
  - Le breton est surtout usité chez les agriculteurs : 28 % d'entre eux le parlent en famille ;
  - Le breton est plus employé dans les communes rurales : 23 %.
- 10 3) Un autre sondage effectué en 1979 dans le Finistère-Nord, sur un échantillon représentatif de 500 personnes, donne les résultats suivants :
- 60,4 % sont capables de comprendre le breton ;
  - 46,3 % peuvent le parler. Ce pourcentage tombe à 27,6 % à Brest, mais monte à 71,5 % dans le Haut-Léon ;
  - Sur le plan professionnel, seuls 25,3 % des cadres supérieurs peuvent le parler, mais ce sont 80,8 % des agriculteurs qui sont dans ce cas ;

- Au niveau de l'âge, 17,8 % des 15 – 24 ans disent le parler ; 38,1 % des 25 – 39 ans ; 53,8 % des 40 – 59 ans ; 70 % des plus de 60 ans.
- 11 Des enquêtes ont été effectuées dans plusieurs établissements scolaires, notamment dans le Centre-Bretagne, à Carhaix, Landeleau, Huelgoat, et jusqu'à 20 % en 6<sup>e</sup> à Callac, Pleyben. Un total de 978 élèves de 2<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> a été interrogé. Il en ressort que :
- Si les 3/4 des élèves peuvent comprendre le breton, seuls 3 à 7 % d'entre eux peuvent le parler « facilement », 13 % en 6<sup>e</sup> au Huelgoat, et jusqu'à 20 % en 6<sup>e</sup> à Callac. Au total, de 49 à 87 % disent pouvoir le parler « facilement », « assez bien », ou « un peu » ;
  - Mais ce sont de 80 à 98 % de leurs parents qui parlent le breton, et de 46 à 90 % qui s'expriment entre eux en breton. De 9 à 30 % de ces parents parlent, souvent ou toujours, breton à leurs enfants. Ces chiffres sont intéressants dans la mesure où ils concernent les parents de la tranche d'âge des 35 – 45 ans (ceux qui ont des enfants en 6<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> ou CET).
- 12 En ce qui concerne la répartition sociale, 42 % de ces parents sont agriculteurs, 45 % ouvriers, 13 % dans le tertiaire. Le breton apparaît de ce fait non seulement comme la langue des ruraux, mais aussi comme celle des habitants qui, du fait de l'exode rural, sont venus résider dans les nouveaux quartiers des petites villes du Centre-Bretagne.
- 13 Une étude analogue a été menée auprès de 22 élèves de l'école primaire publique de Trégrom. 18 parents parlent habituellement breton entre eux, 7 parlent souvent breton à leurs enfants. 5 de ceux-ci déclarent parler facilement le breton, et 13 un peu.
- 14 4) Une étude d'opinion a été conduite en 1979 à l'initiative du P.A.C. (Palais des Arts et de la Culture) de Brest, pour déterminer « comment les brestois perçoivent leurs relations avec les différentes cultures européennes ». Environ 1 200 personnes (cadres supérieurs, enseignants, membres de l'administration, du clergé, de la Marine...) ont répondu à un questionnaire comportant le breton, 8,2 % le parlent, 5,8 % le lisent, 2,6 % l'écrivent. Savent le breton dans chaque catégorie : 54 % des enseignants, 49 % des retraités, 25 % des membres de l'administration, 57 % des membres du clergé, 21 % des lycéens, aucun des employés du COB... L'enquête précise par ailleurs que 76 % des pères des enseignants qui ont répondu savaient le breton, ainsi que 54 % des pères des membres de l'administration, etc...
- 15 Dans l'ensemble, 58 % sont favorables à la promotion de la langue bretonne, 34 % sont indifférents, 6 % peuvent hostiles. Les pourcentages être moins élevés lorsque des mesures concrètes sont envisagées.
- 16 5) « Parle-t-on encore breton à Plouvien ? ». Sous ce titre, est parue en 1982 une étude d'A.M. Arzur sur la pratique du breton dans cette commune du Finistère Nord. Sur les 2 500 habitants que compte la commune, 907 ont répondu à un questionnaire détaillé, dont il est ressorti que :
- Près de 60 % parlent couramment le breton, et 26 % le comprennent sans le parler. Seuls 14 % ne connaissent pas la langue ;
  - La connaissance du breton augmente avec l'âge : 96 % des plus de 66 ans le savent, 14 % des 18 - 25 ans ;
  - 40 % parlent couramment breton chez eux, à l'occasion de leurs rencontres ou de leurs loisirs, 43 % sur leur lieu de travail. 30 % le font dans les commerces, 13 % dans les banques, 6 % à la poste ;
  - L'écoute des émissions de radio en breton varie de 12 à 26 %, celle des programmes en breton à la télévision peut aller jusqu'à 44 % ;

- 74 % considèrent qu'il faut sauver la langue bretonne, contre 18 % d'hostiles et 8 % d'indifférents.
- 17 De quelle manière convient-il d'apprécier ces enquêtes ou monographies concernant la pratique du breton ? tous les résultats sont assurément intéressants et apportent une photographie relativement nette concernant la pratique du breton. Il importe néanmoins d'en faire une analyse critique, non pas pour aboutir à la mise en cause systématique des conclusions obtenues, mais pour dégager les lignes de force et les problèmes posés par ce type d'enquête. Trois aspects sont à prendre en considération :
- 18 1. La constitution de l'échantillon :
- Le territoire de l'enquête est limité géographiquement : c'est la commune dans le cas de Trélévern ou de Plouvien, la zone urbaine de Brest pour l'étude d'opinions du P.A.C. Les deux sondages mentionnés portent l'un sur le seul Finistère-Nord, l'autre sur 4 départements (alors que la zone bretonnante n'est pas si étendue).
  - L'enquête, dans certains cas, n'a été faite qu'auprès de catégories sociologiques déterminées : élèves de primaire ou de collèges.
  - L'échantillonnage du P.A.C. n'est constitué que des réponses volontaires à une étude d'opinions : certaines catégories sociales sont donc sous-représentées, alors que d'autres sont sur-représentées.
  - Le nombre de personnes auprès desquelles un sondage a été réalisé est à peine suffisant dans un cas, tout à fait insuffisant dans l'autre.
  - Dans le cas de Plouvien, aucune indication n'est donnée sur la manière dont ont été sélectionnées les 907 réponses, par rapport aux 2 500 habitants de la commune.
  - Dans le cas de Trélévern, les tranches d'âge sont très larges.
  - Dans le cas du sondage de 1970 et dans celui les de Plouvien moins de 15 et de 18 ans sont exclus.
  - Dans le cas de Trélévern et de Plouvien, aucune indication de la profession n'est donnée.
  - Seul le sondage de 1970 prend en compte le niveau d'instruction, aucune ne précise le sexe des répondants.
- 19 2. La rédaction du questionnaire :
- Trélévern veut concilier une enquête sur la connaissance de la langue bretonne et des questions sur la fréquence d'utilisation. Une dissociation aurait sans doute été préférable. Se pose en outre un problème de terminologie : qu'est-ce que la « connaissance » de la langue ?
  - La question du sondage de 1970 porte, non sur la compétence en breton des personnes interrogées (compréhension, expression orale), mais sur la fréquence d'utilisation.
  - Seule l'étude du P.A.C. prend en compte les quatre fonctions de base de la langue : comprendre, parler, lire, écrire.
  - L'enquête sur Plouvien « oublie » l'écriture. Mais elle tente pour la première fois d'approcher les questions de fonction et d'alternance, en s'efforçant de déterminer les lieux et les circonstances de pratique du breton.
  - Deux enquêtes (« élèves » et P.A.C.) ont cherché à déterminer l'évolution de la pratique du breton suivant les générations, en posant des questions sur la connaissance du breton par les ascendants des répondants.
  - Seule la monographie de Plouvien et le sondage de 1970 ont inclus des questions sur le comportement non-réciproque (attitude par rapport aux émissions de radio-télévision en breton).
  - Les notions de : parler ou comprendre « facilement », « assez bien » ou « un peu » le breton, sont-elles assez rigoureuses ?

- Certaines questions peuvent être imprécises : par exemple, dans le cas de Plouvien, la formulation des questions concernant l'usage du breton en famille rend difficile, sinon impossible, l'exploitation statistique.
  - Plusieurs enquêtes (Finistère-Nord, 1970, P.A.C., Plouvien, élèves) ont inclus des questions sur l'attitude ou les souhaits des personnes interrogées à l'égard du breton. Mais de grandes différences de formulation peuvent exister. Dans certains cas, les questions sont ambiguës, par exemple : « aimez-vous chanter ou entendre chanter des chants bretons ? »
- 20 3. La méthode de l'enquête :
- Des enquêtes ont été faites par des enfants, ou auprès d'enfants concernant leurs parents.
  - Les sondages réalisés l'ont-ils été par des bretonnants ?
  - Comment a été déterminée la compétence des personnes interrogées ? Il semble bien que dans aucune des enquêtes mentionnées, il n'y ait eu de test en ce sens. Dans ce cas, il n'y a pas d'autre solution que de se fier aux réponses faites par les personnes interrogées elles-mêmes. Mais ces réponses sont-elles toujours fiables ?
- 21 Cette analyse critique était indispensable, non pour « démolir » les enquêtes qui ont été réalisées, mais pour repérer les difficultés et les problèmes posés par la mise en œuvre d'une nouvelle recherche. Il convient de procéder à l'évaluation du nombre des bretonnants par d'autres méthodes. La réalisation d'un sondage suffisamment détaillé auprès d'un échantillon représentatif de la population de la Basse-Bretagne pourrait être moyen approprié de cette évaluation. Un sondage se révélerait, en effet, pour notre propos, beaucoup plus performant et plus pertinent qu'un simple recensement. Les questions posées pourraient être plus nombreuses, et permettraient ainsi de mieux appréhender la connaissance et l'utilisation du breton dans la population. Par ailleurs, la fiabilité de sondages effectués auprès d'échantillons réellement représentatifs n'est plus à démontrer : « il est bien évident que la certitude absolue ne peut jamais être atteinte, car la population totale n'est connue qu'à travers l'image imparfaite que constitue l'échantillon. Mais le degré de confiance que l'on peut apporter à une conclusion peut être formulé en terme de probabilité<sup>1</sup>. »
- 22 La mise en œuvre et la réalisation d'un tel sondage posent les mêmes types de problèmes que ceux que nous avons rencontrés dans notre analyse critique :
- 23 1. La constitution de l'échantillon
- C'est à des statisticiens qu'il est demandé de le déterminer, en fonction des moyens financiers qui pourront être réunis et qui se révéleront disponibles.
- a. Il est envisagé d'interroger non des personnes prises individuellement, mais tous les membres d'une même famille, chacun d'eux répondant au questionnaire.
  - b. L'objectif de 2 000 enquêtes sera recherché.
  - c. La zone de l'enquête sera la Basse-Bretagne dans son ensemble.
  - d. Les critères habituels seront notés : lieu de résidence, si possible lieu d'origine et lieu de travail, sexe, âge, profession, niveau d'instruction...
- 24 2. La rédaction du questionnaire
- William Mackey a parfaitement précisé les objectifs qu'il convient d'atteindre : « le bilinguisme étant un concept relatif, son étude implique la notion de *degré*. Quelle connaissance a l'individu des langues qu'il emploie ; en d'autres termes, dans quelle mesure est-il bilingue ? Deuxièmement, cette étude comprend le problème de la *fonction* : à quelles fins utilise-t-il ses langues ? Quel rôle jouent ses langues dans la structure globale de son comportement ? Troisièmement, le problème de *l'alternance*.

Passe-t-il souvent d'une langue à l'autre ? Comment et dans quelles conditions se fait ce passage ? Quatrièmement, l'interférence. Dans quelle mesure le bilingue arrive-t-il à maintenir ses deux langues séparées ? Dans quelle mesure les mélange-t-il ? Comment l'une de ses langues peut-elle influencer son emploi de l'autre ? ».

- 25 Il conviendra de bien étudier comment le questionnaire inclura ces quatre notions de degré, fonction, alternance et interférence. Des enquêtes de même nature ayant été effectuées pour d'autres langues, il sera nécessaire de procéder à des comparaisons méthodologiques. Car la validité des résultats ne sera pas seulement fonction de celle de l'échantillonnage, mais aussi, pour une part essentielle, de celle du questionnaire. Par ailleurs, l'ampleur du questionnaire devra être limitée, pour ne pas rendre trop difficile la réalisation de l'enquête.
- 26 Quelques points de repère peuvent être donnés :
- Il conviendra tout d'abord d'évaluer la compétence ou la non-compétence des personnes interrogées au regard des quatre fonctions de base de la langue : comprendre, parler, lire, écrire. Il sera ainsi possible de déterminer le nombre de bretonnants et leur capacité, d'établir la pyramide des âges, la répartition géographique, socio-professionnelle, etc.
  - Mais il faudra aussi analyser le comportement de ces bretonnants qui sont désormais presque tous des bilingues. L'analyse sociale de ce comportement s'impose, aussi bien en situation de réciprocité (« lorsqu'un stimulus linguistique entraîne une réaction linguistique de la part de l'individu ») qu'en situation de non-réciprocité (« lorsque le sujet reçoit un stimulus, sans qu'il y ait réaction linguistique apparente »). Mais cette analyse prendra aussi en considération les autres déterminants : le lieu, le registre, le style, et éventuellement le contexte.
  - Par contre, convient-il de procéder aussi à l'analyse linguistique du comportement bilingue, dans le type d'enquête envisagé ? C'est le point le plus sensible et l'aspect le plus complexe de la mise en œuvre du sondage. Faut-il faire confiance aux réponses des personnes interrogées, comme dans les enquêtes effectuées jusqu'à présent ? Ou y a-t-il lieu de procéder, par exemple à des tests d'évaluation de la compétence des personnes interrogées au regard des quatre fonctions de base de la langue, ou de l'une d'entre elles (expression orale) seulement ? Mais si test il y a, de quelle nature et de quelle ampleur doit-il être ? Comment, en outre, prendre en compte les questions d'intercompréhension dialectale ? Y a-t-il lieu d'évaluer les problèmes d'interférence ? Quelle serait la valeur d'une analyse sociale qui ne s'appuierait pas sur une analyse linguistique ?
  - Est-il souhaitable enfin de chercher à connaître à l'occasion du sondage les opinions des personnes interrogées sur la langue elle-même, sur son statut, son devenir... De telles questions pourraient contribuer, utilement, sans doute, à l'analyse sociale du bilinguisme.
- 27 3. La méthode de l'enquête :
- Les enquêteurs seront-ils bretonnants ?
  - Ou seront-ils des « professionnels » de l'enquête d'opinion ?
  - L'enquête ne doit-elle pas être faite, dans nombre un certain de cas, tout au moins, en breton ?
- 28 La réalisation du sondage est envisagée dans le cadre d'une thèse sur « l'évolution de la pratique du breton de la fin de l'ancien régime à nos jours ». Les enquêtes qu'il est possible de retrouver pour le passé sont en cours d'exploitation. Mais il est essentiel de connaître enfin avec exactitude la réalité de la pratique du breton aujourd'hui. Ceci ne peut se faire qu'au travers d'une méthode adaptée. Les observations qui pourront être

faites et les réponses qui pourront être apportées lors de la journée d'étude du 6 octobre seront une contribution utile à la mise au point de cette méthode.

---

## NOTES

1. André VESSEREAU, *La statistique*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, n° 281, 1983, p. 62.

---

## RÉSUMÉS

« Quand on songe à l'importance d'une langue, ce qui vient d'abord à l'esprit, c'est certainement le nombre de personnes qui la parlent. » Cette observation de William Mackey s'applique, bien sûr, au breton comme à n'importe quelle langue : l'argument démographique est utilisé, entre autres, explicitement ou implicitement, aussi bien par ses défenseurs que par ses détracteurs. Le besoin d'évaluation ou de quantification est donc bien réel. Pour autant, il paraît difficile de faire référence à des chiffres sûrs. Il convient alors de se référer aux enquêtes ou monographies linguistiques disponibles. En ce qui concerne le breton, plusieurs ont été réalisées depuis une quinzaine d'années. Rappelons-en les résultats principaux, avant de procéder à leur analyse critique.

"When we think of the importance of a language, what first comes to mind is certainly the number of people who speak it." This observation by William Mackey applies, of course, to Breton as it does to any language: the demographic argument is used, among other things, explicitly or implicitly, by both its defenders and its detractors. The need for evaluation or quantification is therefore very real. However, it seems difficult to refer to reliable figures. It is therefore best to refer to available linguistic surveys or monographs. As far as Breton is concerned, several have been carried out over the last fifteen years. Let's take a look at the main results before analysing them critically.

## INDEX

**Mots-clés :** breton (langue), démographie, statistiques, enquête sociolinguistique, pratiques linguistiques

**Keywords :** Breton (language), demography, statistics, sociolinguistic survey, linguistic practices